

Séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Prime tenue à l'Hôtel de Ville, 599, rue Principale à Saint-Prime, le lundi 10 novembre 2014 à 20h.

Sont présents à cette séance, Mesdames les conseillères Brigitte Gagné (à partir de 20h16) et Jacynthe Perron, ainsi que Messieurs les conseillers Mario Lapierre, Adrien Perron, Luc A. Bonneau et Sylvain Auclair formant quorum sous la présidence de son Honneur Monsieur le Maire Lucien Boivin.

Est aussi présent le directeur général, Monsieur Régis Girard et l'inspecteur en bâtiments, Monsieur Francis de la Boissière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h04 et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Monsieur Régis Girard fait fonction de secrétaire de la réunion.

RÉSOLUTION No 2014-199 **Acceptation des articles ajoutés à l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau, APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Perron ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, incluant les nouveaux articles ajoutés.

Note **À 20h16**, nous constatons l'arrivée de madame la conseillère Brigitte Gagné.

RÉSOLUTION No 2014-200 **Rapport du maire sur la situation financière**

Au cours de cette séance, Monsieur le Maire a fait part à la population et aux membres du conseil de la situation financière de la municipalité ainsi que des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations ; et a procédé au dépôt du rapport intitulé : « Indicateurs de gestion 2013 ».

Après la lecture de ce rapport, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc A. Bonneau, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair ET RÉSOLU QUE ce rapport soit distribué gratuitement dans tous les foyers de la Municipalité de Saint-Prime par le biais d'une édition spéciale du journal des citoyens de Saint-Prime « L'Écho municipal ».

DÉPÔT **Analyse budgétaire au 31 octobre 2014**

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec, le directeur général procède, lors de cette session ordinaire ajournée du conseil, au dépôt des deux états comparatifs mentionnés au dit article; lesquels sont datés du 31 octobre 2014.

Appel d'offres – Contrat de conciergerie »

CONSIDÉRANT QUE, suite à une analyse exhaustive de l'utilisation des différents bâtiments appartenant à la municipalité de Saint-Prime, et des contrats de conciergerie afférents, il en découle que ceux-ci doivent être revus entièrement.

RÉSOLUTION NO 2014-201

CONSIDÉRANT QU'À cet effet, il est important, voire primordial, de recourir à une demande de soumissions par appel d'offres auprès d'entreprises spécialisées afin d'effectuer la conciergerie aux endroits suivants, à savoir :

- Centre communautaire Marc Garneau;
- Centre Récréatif Quatre-Temps;
- Foyer culturel et Vieux Couvent;
- Chalet Prim'Eau.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc A. Bonneau ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le directeur général à procéder à une demande de soumissions par appel d'offres auprès des entreprises qu'il identifiera pour la réalisation des travaux de conciergerie aux endroits identifiés ci-dessus.

**RÉSOLUTION
No 2014-202**

Programme de subvention au développement du loisir régional 2014-2015 « Demande d'aide financière »

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Mario Lapierre, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise Madame Claudia Gagnon, responsable Loisirs et Culture, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de subvention au développement du loisir municipal 2014-2015 du Regroupement loisirs et sports Saguenay – Lac-Saint-Jean; le tout pour la réalisation du projet intitulé « **Psychomotricité 0-5 ans** ».

**RÉSOLUTION
No 2014-203**

Demande de modification au Schéma d'aménagement révisé – Projet du Golf

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Mario Lapierre ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise et délègue monsieur Francis de la Boissière, inspecteur en bâtiments, afin de préparer et transmettre une demande de modification au Schéma d'aménagement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy visant à permettre l'intégration du plan de développement proposé par le Golf de Saint-Prime; le tout en référence au croquis préparé par Jeannot Thériault, arpenteur-géomètre.

QUE ce conseil mandate Jeannot Thériault, arpenteur-géomètre, et autorise une dépense de 1 000\$ plus taxes, pour la prise des relevés, y incluant un plan, nécessaires à la réalisation des futures infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout découlant de la mise en place du plan de développement du Golf de Saint-Prime.

**RÉSOLUTION
No 2014-204**

Remplacement du chauffage à la caserne – Gaz naturel

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par le service des Travaux publics démontrant un retour sur investissement de 0,5 année en regard du remplacement du système de chauffage au garage municipal par un système au gaz naturel.

EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise Messieurs Lucien Boivin et Régis Girard, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime un contrat avec :

- Plomberie Caron & Grenier visant l'achat et l'installation d'une unité de chauffage 200 MBH au gaz naturel pour le chauffage de la caserne; le tout selon l'offre de services déposée, en date du 7 novembre 2014, pour un coût total de 3 400\$ plus taxes, moins la subvention de Gaz Métro au montant de 2 400\$.
- Gaz Métro visant le raccordement du gaz sur un compteur et la desserte en gaz naturel.

Levée de l'assemblée

A 20h42, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc A. Bonneau ET RÉSOLU PAR ce conseil que l'assemblée soit levée.

**RÉSOLUTION
No 2014-205**

**Lucien Boivin,
Président de l'assemblée**

**Régis Girard,
Directeur général**

=====